

ARS Bretagne

Appel à projets 1000 premiers jours en Bretagne

Afin de renforcer l'incarnation des 1000 jours au plus près des territoires, l'Agence régionale de santé Bretagne (ARS) et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) lancent conjointement un appel à projets qui doit permettre de soutenir des dynamiques et projets innovants en Bretagne portant sur la période des 1000 jours.

Les projets devront s'inscrire dans 1 ou plusieurs des axes suivants :

1. Le repérage des situations de fragilité (de santé, socio-économiques, et/ou en lien avec une situation de handicap) et l'accompagnement des parents sans rupture tout au long des 1000 premiers jours
2. Le développement des actions en promotion de la santé pour les plus petits (alimentation et mise en mouvement, environnement notamment dans les lieux d'accueil du jeune enfant, le logement, ...)
3. L'aménagement des lieux et de l'offre pour favoriser l'éveil culturel et artistique des tous petits, notamment des plus défavorisés

Les projets devront être transmis pour le **18 août 2021** au plus tard aux adresses suivantes :

ars-bretagne-pps-aap@ars.sante.fr et bretag.direction@dreets.gouv.fr

Le cahier des charges de l'AAP et le dossier de candidature sont disponibles sur les sites de l'ARS et de la DREETS.

Si vous avez besoin de précisions, vous pouvez vous adresser à :

salima.taymi@ars.sante.fr et cecile.gauvrit@ars.santé.fr